



# Le nouveau Plan départemental de l'eau 2025-2030

Engagé sur la préservation de la ressource en eau depuis plus de 20 ans, le Département entre, avec son nouveau Plan départemental de l'eau 2025-2030, dans une nouvelle phase : la construction d'une Seine-et-Marne capable de résister au changement climatique.



## Pour une Seine-et-Marne résiliente

**Autant la Seine-et-Marne possède de nombreuses ressources en eau (deux nappes souterraines stratégiques, 4 400 km de cours d'eau, la plus grande zone humide d'Île-de-France avec La Bassée...), autant la pression qui s'exerce sur « l'or bleu » est forte : développement économique, agriculture intensive, alternance entre épisodes de sécheresse et inondations... En 2006, la situation a atteint un seuil inquiétant, avec une non-conformité de la qualité de l'eau potable pour 235 000 habitants. C'est notamment pour résoudre cette problématique qu'est né le premier Plan départemental de l'eau (PDE).**

### Le Plan départemental de l'eau 1 (2006-2011)

Le premier PDE, signé par l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne et l'Union des Maires, a eu pour objectif le retour à une alimentation en eau potable conforme pour tous les Seine-et-Marnais.

### Le Plan départemental de l'eau 2 (2012-2016)

Ce deuxième Plan, avec l'appui complémentaire de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a permis des avancées considérables sur la conformité de l'eau potable, le fonctionnement des stations d'épuration, l'engagement des communes dans une démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

### Le Plan départemental de l'eau 3 (2017-2024)

Le troisième plan a pris en compte l'évolution de la gouvernance (lois MAPTAM et NOTRe) et la prévention des inondations.

**LE DÉPARTEMENT GARANTIT L'ÉQUITÉ TERRITORIALE  
ET VEILLERA À CE QU'AUCUNE COMMUNE NE SOIT  
LAISSÉE DE CÔTÉ DANS CETTE TRANSITION.**



### Quelle stratégie pour le 4<sup>e</sup> PDE (2025-2030) ?

L'ambition de ce nouveau plan, signé le 6 juin dernier, repose sur trois piliers :

- rendre la Seine-et-Marne résiliente aux phénomènes extrêmes : inondations, ruissellement, sécheresse ;
- préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques ;
- garantir la qualité de l'eau pour tous les usagers, afin que chaque Seine-et-Marnais bénéficie d'une eau conforme.

---

**847**

**millions d'euros**

investis depuis 2006 dans les PDE

---

# « Lancer dès aujourd’hui le chantier colossal de la résilience territoriale »

## 3 QUESTIONS à... à 000

**JEAN-MARC  
CHANUSSOT**

Conseiller départemental délégué  
à l'eau et à l'assainissement  
Président d'AQUIBrie



### 1. POURQUOI UN QUATRIÈME PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU (2025-2030) ?

Parce que les trois premiers ont été un succès ! Le représentant de l'Etat l'a souligné lors du Forum départemental de l'eau en juin dernier : la Seine-et-Marne est un des départements de France les plus avancés en matière de travail coopératif sur les questions de l'eau. Cela fait plus de 20 ans que nous avons saisi cette problématique à bras-le-corps. Le PDE, c'est avant tout une arme pour plus de solidarité. Améliorer notre résilience dépendra de la création d'outils adaptés à chaque territoire : depuis les grandes politiques départementales pour fixer la stratégie jusqu'au travail de terrain pour s'adapter à tel ou tel bassin-versant ou à telle ou telle spécificité locale. Ce quatrième PDE s'appuie également sur de nouvelles modalités de gouvernance, replaçant les décideurs et les élus au cœur de la politique de l'eau en Seine-et-Marne. Je souhaite d'ailleurs remercier tous les acteurs du PDE dans les différentes collectivités, ainsi que les agents de la Direction départementale de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture, et notamment Olivier Caudy et Cathy Denimal pour leur travail remarquable.

### 2. QUELS SONT LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX POUR LES 5 ANNÉES À VENIR ?

Il ne s'agit plus d'agir à la marge, mais de lancer dès aujourd'hui le chantier colossal de la résilience territoriale : rendre la Seine-et-Marne capable d'absorber les chocs, de protéger ses habitants, ses services publics, son économie, face à des aléas de plus en plus fréquents et intenses. Le pilier qui tient tous les autres est celui de la coopération entre les acteurs. C'est la clé de voûte pour aller plus loin. Vient ensuite la qualité de l'eau, que nous devons garantir aux habitants, et je tiens une nouvelle fois à saluer le

travail incroyable réalisé par notre Laboratoire départemental d'analyse de l'eau en la matière, laboratoire qui réalise plus de 6 000 contrôles chaque année, en plus du contrôle sanitaire. Une conformité qui passe obligatoirement par la préservation des milieux aquatiques et par la protection des sites de captage.

### 3. EST-CE QU'ON ASSISTE À UN CHANGEMENT DE PARADIGME SUR LA QUESTION DE L'EAU ?

Oui et non. Non, car ce sont toujours les mêmes questions – légitimes – que nous nous posons : Allons-nous à nouveau être inondés ? L'eau que je bois est-elle de qualité ? Oui, car la rapidité avec laquelle les modifications du climat se font ressentir dépasse les prévisions les plus pessimistes. Et, aujourd'hui, inondations et sécheresses frappent avec violence toutes les parties du monde, et la Seine-et-Marne n'est pas épargnée. Et, dans le combat qui nous attend, nous avons besoin de tout le monde. Car telle est ma conviction : pour être efficace, il faut du dialogue et que chaque acteur fasse un pas l'un vers l'autre.



**Les experts du Laboratoire départemental d'analyses (LDA), sous l'égide de leur directeur, Vincent Baranek, étaient présents au Forum de l'eau en juin dernier.** Le LDA, ce sont 6 000 échantillons par an, une capacité d'analyse de 400 composés dont 230 micropolluants et 25 métaux, avec une précision au milliardième de gramme par litre.

# Plan départemental de l'eau (PDE) : des résultats concrets

Depuis 2006, les PDE ont permis d'aboutir à :

**200**  
captages d'eau protégés des polluants

+ de **350** communes labellisées zéro phyt'eau

+ de **200** élus et **220** collégiens informés et sensibilisés aux enjeux de l'eau

**150** stations d'épuration construites ou reconstruites

+ de **800** millions d'euros d'aides apportées aux collectivités

**193 000** habitants ont retrouvé une eau conforme au robinet



**PDE 1**  
(2006-2011)

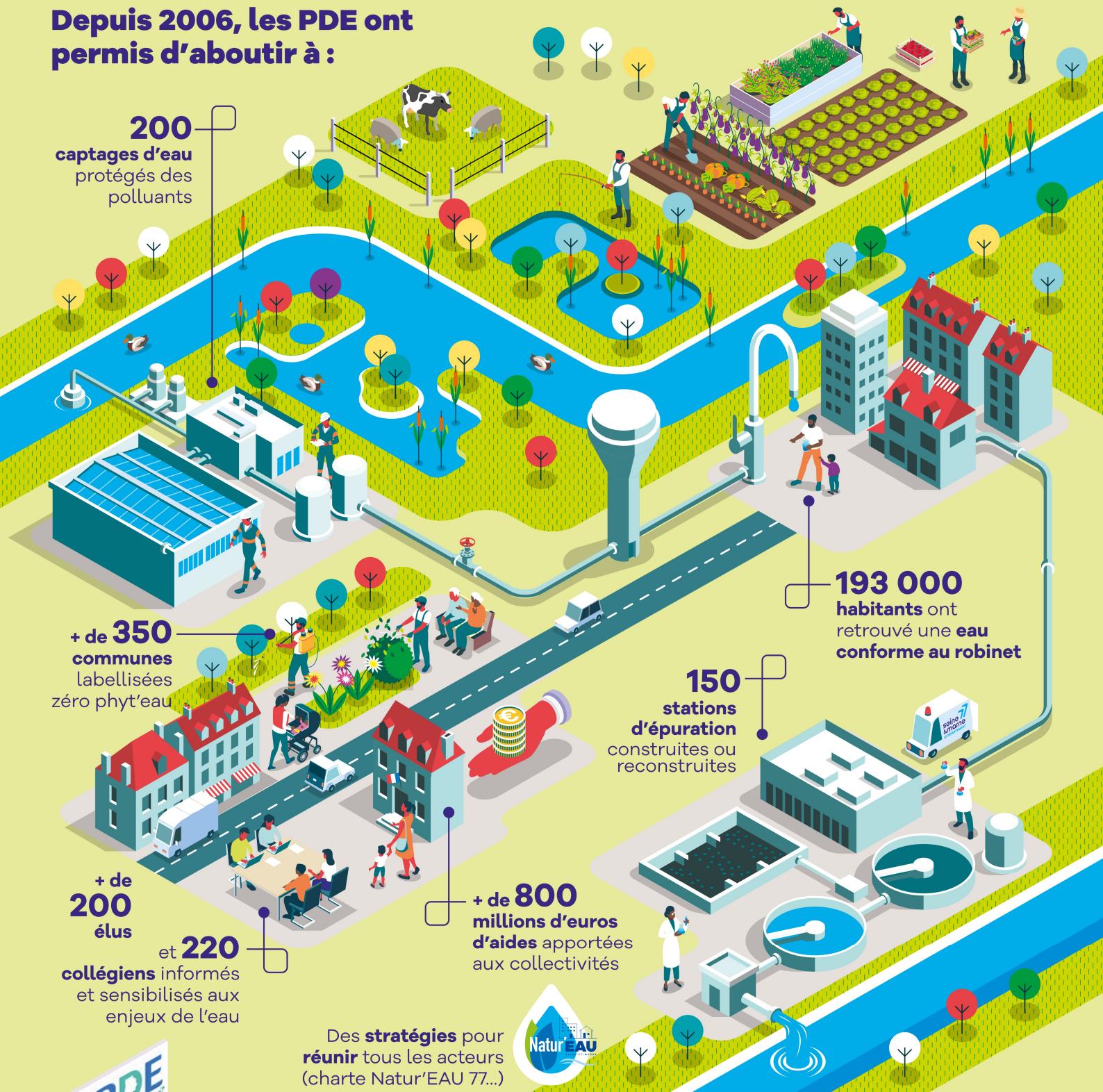
Des stratégies pour réunir tous les acteurs (charte Natur'EAU 77...)

**PDE 2**  
(2012-2016)

**PDE 3**  
(2017-2024)

**PDE 4**  
(2025-2030)

ROKO



# Préparer la Seine-et-Marne aux phénomènes extrêmes

**Les inondations représentent le premier risque naturel en France, menaçant des vies, des habitations, des entreprises, des emplois. Avec plus de 4 400 km de cours d'eau, la Seine-et-Marne est fortement exposée à ce risque ainsi qu'au danger opposé, la sécheresse, dont les épisodes sont appelés à s'amplifier dans les prochaines années. C'est une des priorités du Plan départemental de l'eau : rendre le territoire résistant aux phénomènes extrêmes.**



Crécy-la-Chapelle a fait partie des communes durement touchées par les inondations ces dernières années.

## Réduire le risque inondation et le ruissellement

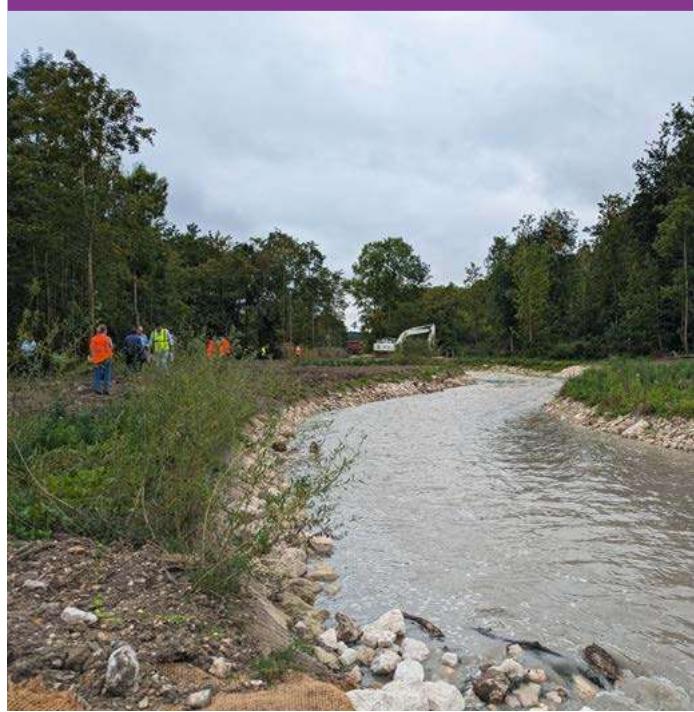
Au-delà de la mobilisation collective des acteurs du territoire, plusieurs objectifs ont été fixés dans le PDE 2025-2030, parmi lesquels on citera le développement des outils de connaissance du risque inondation à l'échelle du département avec, par exemple, un observatoire dédié, ou encore la mise en place d'exercices de crise à grande échelle. Sur les Territoires à risque important d'inondation (TRI) des stratégies sont élaborées pour mieux résister aux débordements des rivières telles que la Seine, la Marne, les Morin, l'Yonne... La lutte contre le ruissellement va passer quant à elle par un travail d'identification des territoires les plus vulnérables, une désimperméabilisation des sols, des aménagements paysagers doux pour limiter les ondes de crue et l'érosion des sols...

## Limiter l'impact des sécheresses

Les précipitations moyennes en France ont baissé de 14 % sur les deux dernières décennies, pendant que nos besoins en eau sont en augmentation constante. Concrètement, il va donc falloir identifier les zones en tension via des modélisations, définir les modalités de la gestion de la ressource eau et s'engager dans la sobriété en luttant contre le gaspillage : réduire les fuites d'eau et les prélèvements, favoriser l'expérimentation de nouvelles filières agricoles moins consommatrices en eau, encourager une tarification incitative... Autant d'actions concrètes qui vont être mises en route dans le PDE 2025-2030.

## LE PDE EN ACTION : L'ÎLE DU PERTHUIS, ENTRE ZONE HUMIDE ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

C'est un projet de longue haleine. Située en plein cœur de Nemours, l'île du Perthuis est le fruit d'une décennie de collaboration entre de multiples acteurs. L'île a bénéficié en 2024 d'une restauration écologique, couplée à la création d'espaces pédagogiques pour accueillir le public, le tout en s'assurant de l'adhésion des habitants. Côté travaux : un bras de contournement et près de 1,5 hectare de zone humide ont été créés, permettant de restaurer environ 12 km de continuité écologique qui agissent désormais comme un tampon naturel contre les crues. Un plateelage (cheminement en bois sur pilotis) accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé ainsi qu'un parcours pédagogique. L'île du Perthuis incarne désormais une vision durable de la nature en ville et de reconnexion des habitants à la nature, le tout en transformant un espace non utilisé comme rempart contre les inondations du Loing.



# Aménager durablement pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

**La croissance démographique, l'artificialisation des sols et l'étalement urbain conjugués au contexte climatique actuel intensifient la nécessité d'agir sur la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques et humides.**

## Intégrer la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire

Le Département a signé en 2022, dans le cadre du précédent Plan départemental de l'eau, la Charte Natur'EAU 77 avec douze autres acteurs de l'eau et de l'aménagement. L'objectif, toujours d'actualité pour le PDE 2025-2030, est de sensibiliser urbanistes, architectes et

aménageurs, ainsi que les maires et les présidents d'intercommunalités, à une meilleure prise en compte du facteur eau dans les projets : optimiser l'infiltration de l'eau, éviter les effets de ruissellement, questionner la présence de l'eau et de la biodiversité...

## Protéger et restaurer les cours d'eau et les zones humides

Les milieux aquatiques jouent un rôle décisif

dans l'amélioration de la qualité de l'eau. Le cordon végétal le long des rivières, qu'il soit composé d'arbres ou d'arbustes, est essentiel pour le fonctionnement écologique de la rivière. Il contribue à purifier l'eau, à offrir de l'ombre, à réduire la température, et à fournir de la nourriture pour la faune aquatique.

L'entretien de cette zone végétale assure ces fonctions tout en préservant les activités

économiques et la beauté naturelle des espaces environnants. Il en va de même pour la trame verte et bleue : le travail consiste à protéger ou recréer des corridors écologiques permettant à la faune de se déplacer mais également aux zones humides d'être préservées.

## LE PDE EN ACTION : NATUR'EAU 77, UNE CHARTE POUR L'EAU ET LA NATURE EN VILLE

**Un des grands objectifs de cette charte est la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics.** Il s'agit de favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol. Cette approche, qui permet de limiter les inondations, a de nombreux autres intérêts : atténuation de la chaleur, amélioration du cadre de vie, préservation de la biodiversité... C'est dans ce cadre que le Département accompagne les collectivités pour leurs projets, en partenariat avec ID77, AQUI'Brie, le CAUE 77, et Seine-et-Marne Environnement.

La désimperméabilisation de la cour de l'école Jules Ferry, à Brie-Comte-Robert, a été le premier projet à aboutir en 2024. Cet aménagement a permis la désimperméabilisation de 20 % de la cour, la plantation de 52 arbres et 520 m<sup>2</sup> d'arbustes, l'aménagement d'un espace pour faire classe en extérieur, et l'installation de nouveaux jeux (pont suspendu, via ferrata, parcours sportifs...). Une vingtaine d'autres projets (cour d'école, parking, voirie, cimetière, etc.) sont à l'étude en ce moment sur tout le département.

**Un exemple de désimperméabilisation de cour d'école :**  
le collège Blanche de Castille à La Chapelle-la-Reine.



# Une eau de qualité pour tous

**Plus de 95 % des Seine-et-Marnais sont alimentés par une eau conforme. Il n'en reste pas moins que dans 64 communes l'eau ne répond pas aux normes de potabilité. C'est un des objectifs phares du 4<sup>e</sup> PDE : garantir une eau conforme pour tous d'ici 2030.**

## Lutter contre les pollutions diffuses

Bien que ce ne soient pas les seuls polluants, les concentrations en nitrates et pesticides demeurent la principale cause de non-conformité des eaux. C'est pourquoi l'ambition des acteurs du PDE est d'accompagner les exploitants agricoles dans leur réduction des intrants, sans pour autant mettre en péril leurs exploitations. De nombreux efforts sont également à mener pour baisser la consommation en eau de certaines filières. Le Département y contribue en

soutenant la filière bovine sur système herbager ou en développant, via la plateforme alimentaire Approv'Halles, une

alimentation à bas niveau d'intrants dans les cantines des collèges.

## Distribuer une eau conforme

L'objectif est de garantir un haut niveau de sécurité sanitaire : analyse de l'eau, gestion des non-conformités, inspection des installations de production, traitement et distribution de l'eau, information du grand

public. Le tout complété par une démarche de veille pour déceler de nouveaux polluants.

## Lutter contre les pollutions ponctuelles

Dernier axe de travail : améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement (réseaux publics de collecte des eaux usées et stations d'épuration). Si 83 % d'entre eux sont jugés bons à très bons, près de la moitié présente malgré tout des anomalies de fonctionnement, et 38 % du parc a plus de 30 ans.

L'objectif du PDE est donc d'accompagner les territoires dans la modernisation des systèmes d'assainissement et dans l'application des futures évolutions réglementaires (nouvelle directive Eaux résiduaires urbaines notamment). Cela ira de pair avec la surveillance des fleuves, rivières, zones humides et eaux souterraines afin de surveiller leur état par rapport à un risque de pollution.

**info+**  
[eau.seine-et-marne.fr](http://eau.seine-et-marne.fr) 

## LE PDE EN ACTION : LE TRANSP'R'EAUVINOIS A SÉCURISÉ L'ALIMENTATION EN EAU DE 58 COMMUNES

130 km de réseaux de distribution posés, 50 000 habitants desservis sur 58 communes et deux châteaux d'eau construits à Maison-Rouge et

Courtacon. Ces quelques chiffres donnent une première idée de l'ampleur des travaux qui ont mené à l'inauguration du Transpr'EAUvinois

en septembre 2024, avec des défis techniques surmontés, tels que le passage sous des voies ferrées, des routes et des rivières. Problématique de départ : la partie Est du Département était confrontée à des questions de pollutions diffuses (pesticides, nitrates et sélénium), ainsi qu'à une pression quantitative sur la ressource en eau de la nappe du Champigny. Face à ces défis, la sécurisation de l'approvisionnement en eau pour 58 communes était devenue une priorité essentielle. L'interconnexion du Transpr'EAUvinois a permis de relier les communes à une ressource en eau de qualité grâce à la création de nouveaux forages, en Bassée, zone où la ressource en eau est présente en quantité. Ce projet a représenté un investissement total de 60,5 M€, et a été soutenu financièrement par le Département (17,4 M€), et par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (22 M€), limitant l'impact sur le prix de l'eau pour les communes concernées



# L'Aquathon pour sensibiliser les plus jeunes

Le Forum départemental de l'eau, organisé le 6 juin dernier à Provins, a été l'occasion de récompenser trois collèges qui ont proposé les projets les plus pertinents pour préserver la ressource en eau.



C'est pour sensibiliser les collégiens seine-et-marnais de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> à la préservation de l'eau que le Département a organisé cette deuxième édition de l'Aquathon. Encadrés par un référent pédagogique, c'est en équipe que les élèves ont eu à résoudre la problématique de la consommation d'eau pour leur établissement. Cette année, neuf collèges se sont inscrits au concours, et leurs dossiers ont été jugés sur leur originalité, leur faisabilité et leur impact sur la préservation de la ressource en eau.

**Les trois collèges primés**  
« Merci aux enfants pour le travail réalisé », ont déclaré Jean-Marc Chanussot, délégué à

l'eau et à l'assainissement, Béatrice Rucheton et Xavier Vanderbise, vice-présidents du Département, lors de la remise des prix aux élèves. Le premier prix, le prix départemental, a été décerné au collège Camille Saint-Saëns de Lizy-sur-Ourcq pour la conception d'une mare. Il recevra une enveloppe de 10 000 € pour réaliser son projet. Le second, le prix coup de cœur du jury, a été remporté par le collège Anne Frank de Bussy-Saint-Georges avec l'idée de réaliser un mur végétalisé. Et enfin, le prix de l'originalité a été remis au collège Vasco de Gama de Saint-Pierre-lès-Nemours avec le projet de réaliser des stands de sensibilisation.

**Présentation de leurs projets par les collégiens**  
lors du Forum départemental de l'eau.

## UNE MARE POUR LA BIODIVERSITÉ DU COLLÈGE

« Je n'y croyais pas et je suis très heureuse pour mes élèves », s'enthousiasme Maelwenn Le Coz, professeure principale de la classe de 4<sup>e</sup>A du collège Camille Saint-Saëns, suite à la victoire de ses 23 élèves. Nous retrouvons Sabri, Louna, Lylli Rose, Léa, Clara, Tiago, Méline ou encore Mathis. « Ce projet nous a appris la gestion de l'eau et de la nature. Maintenant nous savons que plusieurs espèces sont en voie de disparition et qu'elles dépendent des mares, qui ne sont pas que de simples flaques d'eau. Grâce à l'Aquathon, nous avons tissé des liens forts, on est une classe plus soudée qu'avant ! », témoignent les élèves. « Notre projet est de créer une mare de 20 m<sup>2</sup> sur deux niveaux de profondeur avec deux récupérateurs d'eau permettant de remplir la mare et d'arroser le potager du collège. Le montant de cette installation est de 8 902 €. Sans le Département et cette victoire à l'Aquathon, nous ne pourrions pas réaliser ce projet, c'est un budget énorme pour un établissement comme le nôtre. Nous allons lancer la construction de la mare à partir de septembre ou octobre 2025 », précise Maelwenn Le Coz.